

# Pérennisons et développons un audiovisuel public fort

Tribune des représentants d'organisations syndicales et professionnelles, de sociétés d'auteurs et d'associations de l'audiovisuel et du cinéma.

Nos organisations regroupent des salariés travaillant directement ou indirectement pour les entreprises de l'Audiovisuel Public, des autrices et auteurs, des journalistes, des réalisatrices et réalisateurs, des entreprises de création, de production et de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis plus de dix-huit mois, nous avons alerté, mobilisé, proposé et argumenté pour décrire les dangers d'une déstabilisation de l'Audiovisuel Public, à commencer par la suppression de son mode de financement.

Nous avons démontré la nécessité de conforter l'Audiovisuel Public, dont l'indépendance de financement par une ressource affectée constitue la meilleure base de l'indépendance éditoriale, pour assumer ses missions : informer, éduquer, divertir.

Nous avons fait des propositions constructives pour adapter la Contribution à l'Audiovisuel Public aux nouveaux usages et la moderniser. Le législateur n'en a pas tenu compte.

Nous avons montré que les entreprises de l'audiovisuel public, France Télévisions, Radio France, l'INA, France Médias Monde, TV5Monde, Arte, dont les audiences n'ont jamais été aussi bonnes, jouent un rôle essentiel de soutien à l'investigation, au pluralisme des idées, à la création et à la diffusion du cinéma, de la fiction, du documentaire, du film d'animation, du spectacle vivant, du divertissement et de la musique.

Que faut-il démontrer de plus sur l'utilité indéniable du service public ? Les assertions "rassurantes" lors des débats parlementaires de l'été 2022 se sont-elles déjà évaporées dans la chaleur de l'été 2023 ?

Toutes nos organisations vont dans le même sens, celui de la nécessité d'une ressource affectée, pérenne et dynamique assurant l'indépendance éditoriale des médias publics sans dépendre de décisions annuelles faisant courir en permanence un risque de déstabilisation et de fragilisation. Son financement ne peut provenir directement du budget général de l'État.

En Europe, les pays qui ont conforté le financement par une ressource affectée ont aussi conforté leurs services publics audiovisuel. A contrario, pour ceux qui ont fait le choix de la budgétisation, le délitement est arrivé rapidement, avec le train des économies et parfois des attaques contre l'indépendance et la liberté, portées par l'extrême droite quand elle est au pouvoir. Ce qui reste pleinement d'actualité en France.

Aujourd'hui, au-delà de nos différences, nous refusons que l'Audiovisuel Public continue d'être maintenu dans une incertitude financière très préjudiciable à son fonctionnement, ses investissements et son avenir, dans un contexte de recomposition complexe du secteur et de concurrence internationale nouvelle sur le marché français.

► L'Audiovisuel Public a besoin de visibilité et de moyens pérennes et dynamiques pour faire face aux enjeux majeurs de notre temps, répondre aux besoins des citoyens et assurer son indépendance.

► L'Audiovisuel Public a besoin d'une trajectoire financière pluriannuelle solide et à la hauteur de l'ambition que nous voulons pour assurer les missions de service public, conforter et de développer les œuvres et les programmes que nous concevons, fabriquons et diffusons pour et sur nos services publics et affirmer notre culture audiovisuelle.

► L'Audiovisuel Public a besoin de moyens pour renforcer le nécessaire débat démocratique sur ses antennes, assurer son développement sur le numérique et permettre de répondre aux enjeux de diversité culturelle, d'information et de lutte prioritaire contre la désinformation de masse.

Première urgence : les arbitrages budgétaires imminents pour le projet de loi de finance 2024 et les Contrats d'Objectifs et de Moyens 2024/2028 doivent pérenniser et renforcer les budgets des entreprises de l'Audiovisuel Public. Sans une décision politique forte, c'est toute la filière audiovisuelle qui s'en trouverait affaiblie.

Paris, le 11 septembre 2023

Pour accéder à la liste des signataires,  
[veuillez cliquer ici.](#)